SHEVA

Compte-rendu de Conseil d'Administration du 09/03/2010

Lieu: Ecole Vétérinaire Date: le 9 mars 2010

Présents:

Jean-François LASSALLE Anne BOISSON-SCHALLER Catherine BOISSON-VIDAL Alexis JOCH Anne PROUT (SECEVA)*

Christine PICARD **Erwan HIGNETTE** Michaël PILCZER Cédric BRIAND Mathilde BIARD (SECEVA) *

Absents excusés :

Robert MORAILLON Jean-Pierre OZANNE Catherine LAROCHE Gilles THOMAS Marine TRUFFERT (SECEVA)* Catherine DOUVIN

Ordre du jour :

- 1. Cavalerie
- 2. <u>Personnel + prestataire de service</u>
- 3. Travaux
- 4. Relations avec l'école
- 5. Statuts : cas des familles dont au moins 3 membres sont adhérents à la SHEVA
- 6. Inscriptions 2010/2011
- 7. Tarifs 2010/2011

^{*} La SECEVA (Société des Elèves Cavaliers de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA, des cours dédiés sont dispensés le jeudi après-midi.

1. Cavalerie

<u>Départs</u>:

JUDE est parti pour des raisons vétérinaires : l'environnement n'étant pas adapté à ses pathologies.

LASTRADA est toujours au pré, il semblerait qu'elle ne boite plus, elle devrait revenir pour un nouvel essai. S'il est concluant la SHEVA la garderait, sinon le marchand de chevaux la reprendrait et la remplacerait.

Nouveaux:

KALI arrivé fin octobre 2009 s'est bien adapté.

NOBEL et QUIRIEL ont été « achetés » mais le marchand de chevaux s'est engagé à ne pas encaisser le règlement avant réception des cartes de propriété au nom de la SHEVA.

RIME D'ALFORT devrait être mise en reprise galop 7 à partir de mai-juin.

Bobos / Maladies:

KAMA et BONGO MAN ont des blessures au garrot. 2 selles adaptées ont été achetées pour une reprise rapide du travail.

PENSEE est boiteuse, son cas est géré par la Clinique Equine.

OULMES présente toujours une boiterie intermittente, il est parti au CIRALE pour examens complémentaires plus poussés et devrait revenir si le CIRALE identifie et résout le problème.

2. <u>Personnel + prestataire de service</u>

La société de service qui curait les boxes une fois par semaine est placée en liquidation judiciaire et ne réalise plus la prestation depuis mi-janvier. Il semblerait que ses salariés n'aient pas été payés les derniers mois et on peut douter qu'ils aient été déclarés auprès des organismes tels que l'URSSAF.

La SHEVA avait anticipé le problème en ayant fait auprès des responsables de cette entreprise, des démarches leur demandant des justificatifs des déclarations, cela nous permettra de nous justifier si besoin est.

3 sociétés ont été contactées pour réaliser la prestation, mais l'une est 2 fois plus chère et les deux autres ne veulent pas se déplacer aussi loin de leur base ou aussi près de Paris.

2 solutions sont envisagées à ce jour :

- l'embauche d'un nouveau palefrenier (pas une vraie solution car problèmes de gestion du personnel),
- trouver une autre société pouvant réaliser la prestation

Dans l'attente de solution, ce sont les enseignants qui effectuent la prestation, leurs salaires étant augmentés en conséquence.

3. Travaux et investissements

Plusieurs travaux sont à réaliser dans les mois / années à venir :

- Réfection (éclairage, fenêtres, ravalement, stalles) des écuries A et B, en commençant par la B qui est la plus détériorée.
- Réaménagement de l'espace « Sanitaires » : WC femmes/hommes, vestiaire, ...
- Ravalement du manège
- Réfection du passage entre l'écurie A et le CRBM
- Cuisine d'été au niveau du compteur électrique proche de la carrière couverte (plancher, bacs à fleur, évier, ...)
- Aménagement d'un Club-House (soumis à l'autorisation de la mairie).

Des devis vont être demandés sur chaque point afin de réaliser un échéancier et de pouvoir caractériser le degré d'urgence de chaque dossier.

Le sujet de l'état du camion a été abordé une solution devra être envisagée pour la saison prochaine (achat – location ???)

4. Relations avec l'école

Nous attendons le retour en France de Mr BOMBAL, Président du Conseil d'Administration de l'Ecole Vétérinaire pour le rencontrer et lui faire part de nos inquiétudes quant au réaménagement des espaces dans l'enceinte de l'Ecole.

Anne BOISSON a rencontré Anne BELANCOURT, adjointe au Directeur de l'Ecole pour la restructuration. Celle-ci lui a confirmé que son objectif n'était pas de sortir la SHEVA de l'enceinte de l'Ecole et que nous devions travailler « ensemble » sur une solution amiable.

JPO: Elles se tiendront les 10 et 11 avril. A cette occasion, l'accès en véhicule ne sera pas autorisée dans l'enceinte de l'Ecole (communication à prévoir via site internet). Quelques animations devraient être gérées entre l'Ecole et la SHEVA. Jean-François LASALLE prendra contact avec Béatrice NAVARRE (directrice de la communication de l'Ecole) pour clarifier les demandes.

5. Statuts : cas des familles dont au moins 3 membres sont adhérents à la SHEVA

Plusieurs pistes sont étudiées, notamment des stages gratuits ou des invitations aux soirées de la SHEVA, ces familles étant généralement très impliquées dans la vie du Club.

6. Organisation d'une sortie au Touquet

Cédric est en charge d'étudier le coût, et l'organisation de cette sortie pour le mois de Juillet.

Les chevaux seront déplacés une fois, les participants devront venir par leur propre moyen pour une durée minimum de trois jours à confirmer.

Cette sortie est réservée essentiellement aux adultes.

Une fois l'étude effectuée et validée, l'inscription s'effectuera sous forme d'arrhe afin d'éviter les désistements de dernière minute et de permettre à la SHEVA d'effectuer les réservations.

7. <u>Inscriptions 2010/2011</u>

Il est impératif de trouver un mode de fonctionnement plus satisfaisant, car tous les ans il est très difficile de s'inscrire et les bénévoles de permanence sont pris à parti par les cavaliers.

Il est donc proposé de réserver des plages horaires d'inscription par niveau de galop afin de limiter l'attente des cavaliers. Le nombre d'inscriptions simultanées sera limité à 2 pour des personnes ne faisant pas partie de la même famille.

Tout comportement anormal sera sanctionné d'une désinscription immédiate du cours envisagé, la place sera alors rendue vacante. Cette place pourra être éventuellement récupérée au terme de la période d'inscription réservée aux membres de la SHEVA, si elle est toujours disponible.

8. Tarifs 2010/2011

ty we the

Une étude de l'augmentation des charges va être rapidement menée à bien par Cédric, Anne et Jean-François, afin de déterminer le taux d'augmentation à appliquer pour l'année prochaine. Cela fait deux ans que nos tarifs n'ont pas évolué en raison de la « crise », mais la marge de la SHEVA diminue et rend fragile l'association, surtout face aux investissements à prévoir.

Le prochain CA aura lieu le 28/05 prochain.

La fête de fin d'année de la SHEVA aura lieu le 26/06.

Le Secrétaire Général: Erwan HIGNETTE Le Président : Jean-François Lassalle

Van